

PSYCHOLOGUE F/H CDI - TEMPS PLEIN ORVAULT



Qui sommes-nous ?

L'HAD Nantes & région est un établissement d'hospitalisation à domicile permettant d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation avec hébergement. De statut associatif, l'HAD assure au domicile des soins médicaux et paramédicaux, en permettant aux patients de rester dans le confort de leur environnement.

L'établissement s'organise autour d'une coordination de professionnels salariés et libéraux. L'équipe pluridisciplinaire de l'HAD travaille dans une approche humaniste qui situe le patient au cœur de sa prise en charge.

Quelles seront vos missions ?

Pour renforcer nos équipes, nous recrutons un psychologue F/H :

- Vous assurez le soutien psychologique des patients et/ou de leur entourage dans le cadre du projet thérapeutique défini,
- Vous contribuez au soutien de l'équipe pluri professionnelle de l'HAD et des partenaires libéraux,
- Vous coordonnez l'intervention des psychologues libéraux partenaires de l'HAD sur les différents secteurs géographiques,
- Vous contribuez au travail en réseau avec les partenaires,
- Vous contribuez aux actions d'aide aux aidants.

Les atouts du poste

- Vous évoluez au sein d'une structure en croissance,
- Vous serez amené.e à collaborer en équipe pluridisciplinaire, en partenariat avec différents réseaux, alliant professionnels libéraux et salariés.

Vous reconnaissez-vous ?

- Vous êtes titulaire d'un Master 2 en psychologie clinique,
- Vous disposez d'une expérience professionnelle souhaitée de plus de 5 ans dans des services prenant en charge des personnes en fin de vie,
- Vous faites preuve d'autonomie, d'initiative dans l'organisation du travail et de dynamisme,
- Vous avez développé un sens critique, un esprit d'analyse dans votre pratique professionnelle,
- Vous vous inscrivez dans une dynamique d'approfondissement et d'amélioration des connaissances.

Pourquoi nous choisir ?

- Rémunération selon profil en lien avec la convention collective de la FEHAP (CCN51),
- Prime SEGUR médical + prime décentralisée et reprise d'ancienneté à 100%
- Véhicule de service mis à disposition pour les déplacements au domicile,
- Plan Epargne Retraite pris en charge à 100% par l'établissement,
- Mutuelle favorable,
- Forfait « mobilités durables » pour le vélo, covoiturage.